

Bibliothèque Maison de l'Urbanisme du Hainaut

Liste de références bibliographiques sur le CoDT

Les 10 mesures phares du CoDT (Code du Développement Territorial)

Les 10 mesures phares du CoDT (Code du Développement Territorial) [texte imprimé]. - Jambes (5100, Belgique) : SPW - DGO4 Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie, 2017. - 27 p.

Résumé : Le Code du Développement territorial - CoDT - rassemble les règles en matière d'Aménagement du territoire et d'Urbanisme applicables en Wallonie.

Adopté par le Parlement wallon le 20 juillet 2016 pour sa partie décrétole et par le Gouvernement wallon le 22 décembre 2016 pour sa partie réglementaire, le CoDT entre en vigueur le 1er juin 2017 en Wallonie. La présente brochure synthétise les 10 mesures phares de ce nouveau Code et s'adresse à toutes les parties prenantes de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.



Le Code du développement territorial (CoDT) - Volume 1 / Ceder, Thibault; Ippersiel, Bertrand; Ransy, Arnaud

Le Code du développement territorial (CoDT) - Volume 1 : La réforme expliquée [texte imprimé] / Ceder, Thibault, Auteur; Ippersiel, Bertrand, Auteur; Ransy, Arnaud, Auteur. - Namur (5000, Belgique) : UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie), 2016. - 120 p.

ISBN 978-2-930923-02-4.

Résumé : Le Code du développement territorial (CoDT), adopté ce 20 juillet 2016, abroge celui qui résultait du décret du 11 avril 2014 et modifie le Cwatupe dans une mesure jamais vue jusqu'ici. Tout en assurant une certaine continuité avec les principes existants, la réforme que porte ce nouveau CoDT ambitionne de redéfinir les règles de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, pour impulser une nouvelle dynamique de développement territorial destinée à soutenir le développement économique de la Wallonie et à lutter contre l'étalement urbain.



Au vu des objectifs ambitieux portés par cette réforme, l'ampleur des modifications apportées est considérable, et il est indispensable que l'ensemble des acteurs concernés puissent rapidement les maîtriser pour faire face aux nouveaux défis du développement territorial.

Cet ouvrage se veut donc une présentation détaillée et commentée des nouveautés apportées à la législation. De quoi permettre au lecteur d'identifier clairement et rapidement le champ juridique au sein duquel son action évoluera désormais.

Les auteurs ont été associés à toutes les étapes qui ont mené à l'élaboration de cette réforme majeure et sont impliqués quotidiennement dans le droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Ce livre s'adresse à toute personne susceptible d'être confrontée au CoDT : autorité compétente, concepteur et porteur de projet ou, simplement, citoyen averti.

Le Code du développement territorial (CoDT) - Volume 2 / Ceder, Thibault; Ippersiel, Bertrand; Ransy, Arnaud

Le Code du développement territorial (CoDT) - Volume 2 : La partie réglementaire expliquée [texte imprimé] / Ceder, Thibault, Auteur; Ippersiel, Bertrand, Auteur; Ransy, Arnaud, Auteur. - Namur (5000, Belgique) : UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie), 2017. - 154 p.

ISBN 978-2-930923-04-8.

Résumé : La partie réglementaire du Code du développement territorial (le CoDT-R) a été adoptée le 22 décembre 2016 par le Gouvernement Wallon. Elle regroupe en un seul texte toutes des dispositions exécutoires du décret du même nom, voté le 20 juillet 2016. L'ensemble est destiné à remplacer intégralement le Cwatup au 1er juin 2017.

Sans trancher radicalement avec les principes existants, cette partie de la réforme repense fondamentalement certains éléments clés de la politique de l'aménagement du territoire, mais surtout, certaines formalités procédurales fondant les habitudes des praticiens : la composition des CCATM, les subventions aux outils de planification, les instances et commissions à consulter, la composition des demandes de permis, la portée des charges d'urbanisme et la liste des actes et travaux exonérés de permis, d'impact limité ou qui ne requièrent par le concours obligatoire d'un architecte.



Cet ouvrage s'entend comme la suite logique du livre Le Code du développement territorial (CoDT), la réforme expliquée, écrit par les mêmes auteurs et paru aux éditions UVCW fin 2016.

Focalisé, comme son intitulé l'indique, sur la partie réglementaire, il présente de manière complète et détaillée les nouveautés apportées par la réforme. Un effort tout particulier a été réalisé pour mettre en avant les différences fondamentales entre le Cwatup et le CoDT, notamment sur la liste des actes et travaux dispensés de permis.

Les auteurs ont été associés à toutes étapes qui ont mené à l'élaboration de cette réforme et sont impliqués quotidiennement dans le droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Ce livre s'adresse, tout comme son prédécesseur, à toute personne susceptible d'être confrontée au CoDT: autorité compétente, concepteur et porteur de projet ou, simplement, citoyen averti.

CoDT - La publicité administrative en matière d'urbanisme et d'environnement - Volume 3 / Vansnick, Louis

CoDT - La publicité administrative en matière d'urbanisme et d'environnement - Volume 3 : De la transparence aux mesures particulières de publicité [texte imprimé] / Vansnick, Louis, Auteur. - Namur (5000, Belgique) : UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie), 2017. - 144 p.. - (Les essentiels des pouvoirs locaux) .

ISBN 978-2-930923-12-3.

Résumé : Depuis l'insertion de l'article 32 de la Constitution qui consacre le droit de tout un chacun « de consulter chaque document administratif et de s'en faire remettre copie », la question de la publicité de l'administration est devenue centrale. Le domaine du droit de l'environnement et de l'urbanisme est particulièrement concerné puisque les autorités publiques sont fréquemment interpellées par les citoyens qui souhaitent s'informer des projets urbanistiques ou environnementaux en cours. Ces autorités publiques sont d'ailleurs tenues de mettre d'initiative à la disposition des citoyens une information fiable sur certaines questions.



A côté de ces obligations de publicité passive et active, les autorités urbanistiques et environnementales sont fréquemment amenées à recueillir les réactions que les décisions qu'elles envisagent de prendre suscitent auprès du public. Des enquêtes publiques et aujourd'hui des annonces de projet sont régulièrement organisées au niveau local.

Le présent ouvrage entend faire le point sur les obligations qui incombent en pratique aux autorités publiques en matière de publicité active, de publicité passive, d'enquête publique dans les matières de l'urbanisme et de l'environnement. Il analyse, plus particulièrement, les règles prescrites par le Code wallon de l'Environnement et le CoDT entré en vigueur le 1er juin 2017.

Ce livre s'adresse à tous les acteurs de terrain qui interviennent dans le cadre d'une procédure urbanistique ou environnementale (agents et mandataires communaux ou locaux, fonctionnaires régionaux, membres d'instances consultatives, architectes, bureaux d'études...) et plus généralement, à toute personne souhaitant connaître l'étendue des droits dont il dispose en tant que citoyen.

CoDT - Les nouvelles procédures de délivrance des permis d'urbanisme, d'urbanisation, de certificats d'urbanisme n°2 et de recours - Volume 4 / Havet, Benoît; Vanhuffel, Annabelle

CoDT - Les nouvelles procédures de délivrance des permis d'urbanisme, d'urbanisation, de certificats d'urbanisme n°2 et de recours - Volume 4 [texte imprimé] / Havet, Benoît, Auteur; Vanhuffel, Annabelle, Auteur. - Namur (5000, Belgique) : UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie), 2017. - 118 p.. - (Les essentiels des pouvoirs locaux) .

ISBN 978-2-930923-13-0.

Résumé : Le droit de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et maintenant du développement territorial a fait l'objet de nombreuses modifications ces dernières années. Par décret du 20 juillet 2016, le Parlement wallon a adopté le Code du développement territorial (CoDT). Son arrêté d'exécution a été adopté par le Gouvernement wallon en date du 22 décembre 2016. Cette nouvelle législation modifie une nouvelle fois et de manière très substantielle les règles applicables dans cette branche du droit.

Les procédures de délivrance des permis et de recours n'échappent pas à la réforme. Les modifications sont importantes. Face aux difficultés d'application des textes, diverses circulaires ministérielles ont déjà vu le jour en ce qui concerne les permis et divers aspects des procédures de délivrance (circulaire du 20 mai 2017 sur les mécanismes des délais de rigueur, note d'instruction du 20 juillet 2017 relative au Livre IV du CoDT, tableau de nomenclature de l'article R. IV.1-1 du CoDT...).

Le présent ouvrage a pour objet de donner une information complète, claire et pratique sur le régime applicable aux procédures de délivrance des permis d'urbanisation, d'urbanisme et de certificats d'urbanisme n°2 et de recours, mais aussi d'attirer l'attention sur divers aspects plus particuliers issus de la jurisprudence susceptibles de s'appliquer par analogie à la nouvelle réglementation, dans un but de sécurisation juridique des dossiers.

Il s'adresse aux administrations, promoteurs et développeurs immobiliers, architectes, géomètres, notaires et avocats, mais également aux industriels et particuliers.



CoDT - Le champ d'application des permis d'urbanisme en Wallonie - Volume 5 / Guiot, Matthieu; Bouilliez, Donatien

CoDT - Le champ d'application des permis d'urbanisme en Wallonie - Volume 5 [texte imprimé] / Guiot, Matthieu, Auteur; Bouilliez, Donatien, Auteur. - Namur (5000, Belgique) : UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie), 2017. - 105 p.. - (Les essentiels des pouvoirs locaux) .

ISBN 978-2-930923-11-6.

Résumé : La connaissance du champ d'application exact des permis d'urbanisme est essentielle pour un grand nombre d'acteurs en matière d'urbanisme et d'immobilier.

Malgré les modifications apportées par le CoDT, ce champ d'application est toujours difficile à cerner au vu de la multitude d'exceptions qui existent, mais également au vu de l'absence de définition de certains termes utilisés dans les textes.

Cet ouvrage vise à définir le nouveau champ d'application des permis d'urbanisme, tout en passant en revue les différentes dispenses de permis, les anciennes comme celles introduites par le CoDT.

Il s'adresse aux conseillers en aménagement du territoire, aux responsables et membres des services de l'urbanisme, aux architectes, notaires, professionnels de l'immobilier, propriétaires, géomètres, demandeurs de permis, ...



CoDT - Les conditions et les charges d'urbanisme - Volume 6 / Vandamme, Nathalie; Natalis, Florence; Bockourt, Julie

CoDT - Les conditions et les charges d'urbanisme - Volume 6 [texte imprimé] / Vandamme, Nathalie, Auteur; Natalis, Florence, Auteur; Bockourt, Julie, Auteur. - Namur (5000, Belgique) : UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie), 2017. - 80 p.. - (Les essentiels des pouvoirs locaux) .

ISBN 978-2-930923-15-4.

Résumé : Les conditions et les charges d'urbanisme représentent un enjeu majeur pour les autorités et pour les demandeurs de permis. En effet, quasiment tous les permis sont affublés de conditions tandis que, pour les projets d'importance, les charges constituent souvent le point d'équilibre des intérêts des autorités et des promoteurs.

Pourtant, ces concepts sont mal connus. Généralement, leur approche est empirique. Par ailleurs, les évolutions législatives du droit wallon en la matière sont parfois peu heureuses.

Le CoDT apporte des éclaircissements bienvenus ainsi que des avancées claires dans la matière.

Le présent ouvrage propose de s'attacher à redéfinir conceptuellement les outils, avant de remettre en perspective leur évolution et d'aborder le régime de ces deux concepts sous le nouveau CoDT. Enfin, la question du rapport des charges d'urbanisme avec le droit des marchés publics sera brièvement



examinée au vu de la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Ce livre s'adresse à toutes personnes en contact avec le droit de l'urbanisme (conseillers en aménagement du territoire, responsables et membres des services de l'urbanisme, mais aussi architectes, notaires, professionnels de l'immobilier, propriétaires, géomètres, demandeurs de permis, etc.).

Le nouveau Code du Développement Territorial (CoDT) / Delnoy, Michel; Born, Charles-Hubert

Le nouveau Code du Développement Territorial (CoDT) : Décret du 20 juillet 2016 [texte imprimé] / Delnoy, Michel, Directeur de publication, rédacteur en chef; Born, Charles-Hubert, Directeur de publication, rédacteur en chef. - Bruxelles (Belgique) : Larcier ; Liège (Belgique) : ABeFDATu (Association Belge Francophone pour le Droit de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme), 2017. - 652 p.

ISBN 978-2-8044-9941-9.

Résumé : Après plusieurs années de discussions, le Code du développement territorial (CoDT) a été adopté par le décret du 20 juillet 2016 et est entré en vigueur le 1er juin 2017.

Ce Code remplace le CWATUPE, devenu peu lisible et reposant, selon le législateur, sur un « urbanisme de lois » dépassé. Il s'agit désormais, toujours selon le législateur, de lui substituer un « urbanisme de projets », plus adapté pour relever les défis de l'aménagement du territoire au XXI^e siècle, tels que la création de logements pour répondre au défi démographique, la lutte contre l'étalement urbain et la « reconstruction de la ville sur la ville ».

L'avenir dira si les changements audacieux opérés dans le CoDT passage à la valeur indicative de pratiquement tous les instruments normatifs, délais de rigueur dans les procédures de délivrance des permis, taxation des bénéfices de plans, etc. tiendront leurs promesses.

Le présent ouvrage, résultat du colloque organisé par l'Association belge francophone du droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (ABeFDATU) les 7 et 8 septembre 2017 à Louvain-la-Neuve, entend apporter un éclairage sur la nouvelle législation wallonne en urbanisme, au travers d'une analyse approfondie et critique de chacun de ses livres.

Le Code du développement territorial coordonné & l'arrêté réglementaire

Le Code du développement territorial coordonné & l'arrêté réglementaire [texte imprimé]. - mars 2017. - Namur (5000, Belgique) : UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie) ; Bruxelles (Belgique) : inforum, 2017. - 311 p.

ISBN 978-2-930923-06-2.



Code du Développement Territorial / Haumont, Francis

Code du Développement Territorial : Dispositions décrétales & réglementaires [texte imprimé] / Haumont, Francis, Auteur. - Bruxelles (Belgique) : La Charte ; Bruxelles (Belgique) : HSP, 2017. - 301 p.

ISBN 978-2-87403-464-0.

Résumé : Le 1er juin 2017 le Code du développement territorial (CoDT) est entré en vigueur. Il se substitue au Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (CWATUPE). La partie décrétales a été adoptée par le Parlement wallon le 20 juillet 2016 (M.B. du 14 novembre 2016). La partie réglementaire a été adoptée le 22 décembre 2016 (M.B. du 3 avril 2017).

Le CoDT réforme substantiellement le CWATUPE même si, en réalité, de nombreux mécanismes sont repris à l'identique, d'autres sont similaires, d'autres sont restructurés. Cela étant, il y a évidemment de vraies nouveautés. Au niveau formel, le CoDT innove notamment en ce qui concerne la numérotation des articles. Le CoDT comprenant une partie décrétales divisée en huit Livres et une partie réglementaire qui exécute certaines dispositions décrétales. Les articles sont numérotés par valeur décrétales/réglementaire, livre, numéro. Cette publication reprend ces deux parties côte à côte au niveau des articles.

La volonté du Parlement et du Gouvernement a été de permettre une lisibilité plus grande du CoDT. On trouve ainsi aisément dans la partie réglementaire la ou les dispositions d'exécution de l'article à valeur décrétales, sachant que certaines dispositions de la partie décrétales n'ont pas (ou pas encore) de mesure d'exécution.

Signalons que l'intention du législateur wallon est de modifier rapidement l'un ou l'autre point du CoDT. Il est question notamment de modifications à apporter au Livre VII relatif aux infractions et aux sanctions. Il nous est apparu préférable de déjà publier cette version, les mises à jour suivront au fur et à mesure de leur adoption.

